



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 14/11/2023

Publication :
le 24/11/2023

Délibération n° D-2023-416

**Acquisition - Immeuble sis 3 rue Beauchamp - Lot n°5 - BY
n°224**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Valérie VOLLAND, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Acquisition - Immeuble sis 3 rue Beauchamp - Lot n°5 - BY n°224

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville a saisi le Tribunal judiciaire de Niort, le 31 juillet 2020, en vue de l'expropriation du bien bâti sis 3 rue Beauchamp, dans le cadre de l'Opération de Restauration Immobilière 2. Une ordonnance d'expropriation pour cause d'utilité publique a ainsi été rendue en janvier 2023, portant transfert de propriété de l'immeuble cadastré section BY n°225.

Toutefois, au vu de l'état descriptif de division, il apparaît que le lot n°5 du bien (immeuble divisé en 5 lots) est situé sur l'assise cadastrée section BY n°224. Cette emprise concerne 2 pièces de l'immeuble, d'une surface totale de 19,10 m².

Le propriétaire du lot n°5 (BY 224) accepte de le rétrocéder à la Ville moyennant l'euro symbolique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider l'acquisition du lot n°5 situé sur l'assise cadastrée section BY n°224 moyennant l'euro symbolique ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout acte à cet effet, les frais notariés étant à la charge de la Commune de Niort.

**LE CONSEIL
ADOpte**

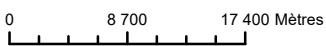
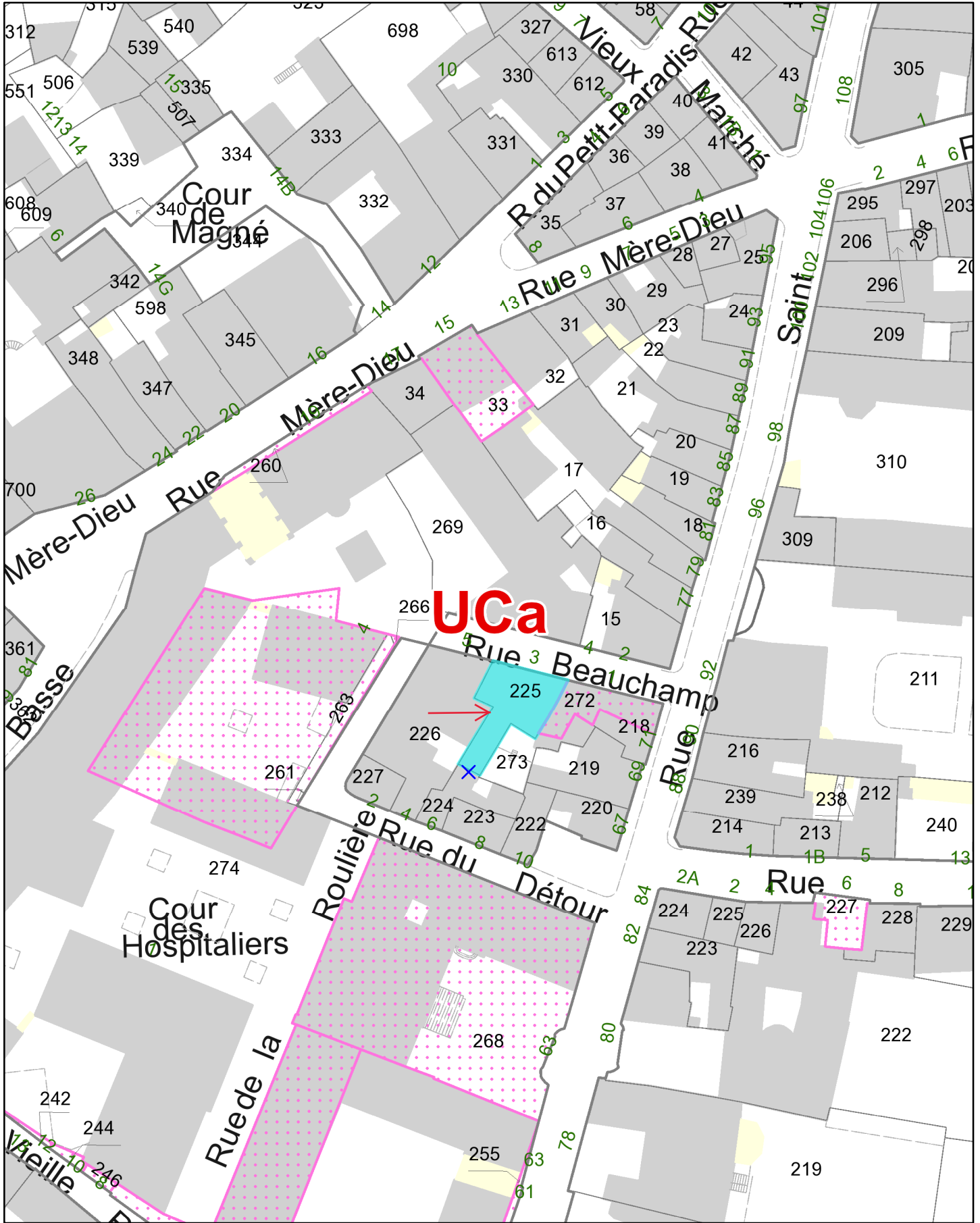
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGÉ



3 rue Beauchamp